

# Séance ordinaire du 11 mars 2019



2019-03  
44

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 11 mars 2019 à 20h15.

Sont présents à cette séance :

Siège #0 - Mme Vanessa Roy  
Siège #1 - M. Réal Rodrigue  
Siège #2 - M. Noel Vigneault  
Siège #3 - Mme Karen Talbot  
Siège #4 - Mme Suzanne Veilleux  
Siège #5 - M. Vincent Breton

Formant quorum sous la présidence de monsieur Carl Boilard, maire.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

## **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

## **02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES**

### 1. Évènement

- Mini Relais pour la vie
- Choc des générations

### 2. Loisirs

- Hockey Libre jusqu'au 15 mars: vendredi de 17h30 à 19h pour les 7-12 ans et 19h à 20h30 pour les 13 ans et plus
- Patinage libre jusqu'au 16 mars 2019. Jeudi de 14h30 à 16h30 et samedi de 10 à 12h
- Juniors - Le Métal Labonté a remporté la première ronde des séries éliminatoires contre St-Georges.  
Ils affrontent le Turmel de Lac-Mégantic en demi-finale et mènent

présentement la série 2 à 0.

Nous vous invitons à les encourager.

- Camp de jour La Guadeloupe: poste d'animateur au camp de jour. Faite parvenir votre curriculum vitae avant le 29 mars 2019 au service des loisirs
- Festival de Curling à l'aréna de St-Honoré du 28 mars au 7 avril
- Cours de natation - session printemps 2019 débute le 6 avril, inscriptions les 28 et 29 mars

### 3. Communautaire

- Projet Jeunes-vieux. Pour les jeunes de 12 à 15 ans qui cherchent un travail, vous pouvez vous procurer le formulaire à la Caisse Desjardins de La Guadeloupe du 3 au 24 avril 2019

### 4. Autres

- Sondage Quel avenir souhaitez-vous pour l'église de La Guadeloupe: En collaboration avec les membres de la Fabrique de La Guadeloupe, les élus souhaitent connaître votre opinion sur l'avenir de notre église, que vous soyez pratiquants ou non. Le sondage a été distribué via le journal local Notre-Milieu, édition de mars  
Plusieurs points de dépôt ou par courriel... vous scannez ou prenez une photo de votre sondage complété et l'envoyez à :  
info@munlaguadeloupe.qc.ca
- CLSC: Modification aux cliniques sans rendez-vous **mars et avril**:  
Les lundis 4, 11 et 18 mars  
Les jeudis: 7 14 et 21 mars et le 25 avril

2019-03  
45

## 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES
- 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 04.01 - Séance ordinaire du 11 février 2019
  - 04.02 - Séance extraordinaire du 26 février 2019
- 05 - CORRESPONDANCE
  - 05.01 - Bordereau de correspondances
- 06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
  - 06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
  - 06.02 - Écocentre - tarification et journées gratuites 2019
  - 06.03 - Déclaration d'urgence climatique
- 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
  - 07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en février 2019 et des engagements du mois
  - 07.03 - Embauche probatoire - pompier
  - 07.04 - Soirée reconnaissance - pompier
  - 07.05 - Adoption du SCRI an 3
  - 07.06 - Informations relatives à un incendie - dépôt annuel
- 08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
  - 08.01 - Réunion du comité des travaux publics
- 09 - LOISIRS-TOURISME
  - 09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture
  - 09.02 - Embauche technicienne en loisirs - remplacement
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
  - 10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme
  - 10.02 - Regroupement des Office municipal d'habitation
  - 10.03 - Congrès annuel des Villages-relais
  - 10.04 - Appui aux démarches de la Fédération des Villages-relais
  - 10.05 - Annulation vente d'un terrain 8e Rue Ouest

- 11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
  - 11.01 - Réunion du comité des finances
  - 11.02 - Comptes du mois de février 2019 et engagements financiers du mois suivant
  - 11.03 - Dons et commandites
  - 11.04 - Demande d'ajustement de comptes de taxes - bris
  - 11.05 - Demandes d'ajustement de compte de taxes
  - 11.06 - Abrogation et remplacement résolution 2019-02-34 Vente pour taxes
- 12 - LÉGISLATION
  - 12.01 - Avis de motion règlement 497-2019 - Travaux Centre sportif La Guadeloupe
  - 12.02 - Dépôt du projet de règlement 497-2019 "Travaux Centre sportif La Guadeloupe"
- 13 - DIVERS
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

#### **04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2019-03  
46**

##### **04.01 - Séance ordinaire du 11 février 2019**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2019, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2019-03  
47**

##### **04.02 - Séance extraordinaire du 26 février 2019**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 26 février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 février 2019, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

#### **05 - CORRESPONDANCE**

##### **05.01 - Bordereau de correspondances**

Dépôt du bordereau de correspondances, session de mars 2019.

### 5.01.01 - Informations

- Fleurons du Québec - formulaire d'adhésion et présentation
- MRC Beauce-Sartigan - acceptation du projet dans le cadre du PDT - installations sanitaires
- MRC Beauce-Sartigan - adoption du règlement 2004-71-35 modifiant le schéma d'aménagement - création d'une affectation de conservation à St-René
- St-Martin - résolution opposition à la Loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec
- Villages-relais - bulletin de février 2019

## 06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

### 06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

La directrice générale dépose le tableau détaillé par catégorie, du tonnage récupéré par Services Sanitaires Denis Fortier inc

Ce document nous informe que le tonnage de déchets et de matières recyclables, provenant de notre municipalité, pour le mois de février 2019 est de:

Compost	1.78 T.M. /2 semaines;
Déchets industriels et commerciaux:	13.16 T.M. /4 semaines;
Déchets résidentiels:	12.39 T.M. /4 semaines;
Matériaux secs mélangés:	16.91 T.M. /4 semaines;
Recyclage industriel et commercial:	10.89 T.M. /4 semaines;
Recyclage résidentiel:	9.28T.M. /4 semaines;

L'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité est de 600 tonnes métriques pour l'année 2019, soit une moyenne de 50 T.M. par mois. Le tonnage d'enfouissement pour le mois de février est de 25.55 tonnes métriques.

2019-03  
48

### 06.02 - Écocentre - tarification et journées gratuites 2019

Attendu que la tarification de l'Écocentre a été révisée en comité plénier;

Attendu que le service de cueillette des déchets monstres n'est plus offert sur le territoire de la municipalité;

Attendu le succès des journées gratuites à l'Écocentre offertes aux citoyens;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu:

- de ne pas modifier la tarification de l'écocentre
- d'offrir des journées gratuites pour permettre aux citoyens de venir porter leurs déchets monstres:
  - 17 et 18 mai 2019
  - 13 et 14 septembre 2019

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-03  
49

### 06.03 - Déclaration d'urgence climatique

Attendu que les récentes conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat constatent l'urgence :

- de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- d'agir en matière de lutte contre le réchauffement climatique et pour la protection de l'environnement
- de déployer des mesures d'adaptation aux changements climatiques

Attendu que la majorité des émissions de gaz à effet de serre provient des activités de transport des personnes et des marchandises;

Attendu que nous subissons déjà les conséquences de cette crise climatique avec l'intensification des averses, l'augmentation et la fréquence des canicules en été et de l'intensité des périodes de chaleur accablante;

Attendu que la crise climatique expose notre économie et notre société, menace sévèrement la biodiversité par la destruction des habitats naturels et aura d'importantes répercussions sur la santé;

Attendu que cet état d'urgence climatique nécessite de mettre en branle toutes les solutions connues pour diminuer notre production de gaz à effet de serre;

Attendu que les villes et municipalités ont un rôle important à jouer tant au niveau de la lutte au GES, la mise en place de mesures d'atténuation et d'adaptation, et que plusieurs d'entre elles exercent déjà un leadership dans la mise en place de meilleures pratiques;

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu que la municipalité de La Guadeloupe :

- demande aux gouvernements du Québec et du Canada de poursuivre la mise en oeuvre d'initiatives permettant d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'implantation de mesures visant l'adaptation aux changements climatiques incluant la transition énergétique et d'appuyer concrètement les villes et les municipalités à faire face à l'urgence climatique;
- reconnaît que des transitions rapides et de grande envergure dans les domaines où les municipalités peuvent agir plus directement, comme l'urbanisme, le transport et l'aménagement du territoire, sont nécessaires à court terme pour limiter à 1,5 degré Celsius le réchauffement planétaire tel que révélé par le GIEC;
- se dote d'une politique d'achat local et responsable;
- invite les commerces, industries et à l'ensemble des citoyens à jouer un rôle de premier plan dans la réduction des gaz à effet de serre et autres impacts environnementaux;
- transmettre cette motion au Premier ministre du Québec, au ministre de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**2019-03  
50**

### **07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie**

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du comité incendie tenue le 6 février 2019.

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 6 février dernier du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

**2019-03  
51**

**07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en février 2019 et des engagements du mois**

Attendu l'étude par le comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'accepter:

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois de février 2019 pour un montant de 16 875.76 \$
- les engagements du mois de mars 2019 reliés au service d'incendie, au montant de 9 630.00\$

Adoptée unanimement.

**2019-03  
52**

**07.03 - Embauche probatoire - pompier**

Attendu que le chef pompier souhaite recruter des gens du milieu intéressés à présenter leur candidature pour devenir pompier volontaire;

Attendu l'intérêt démontré par M. Christopher Drouin, résident de La Guadeloupe et le dépôt de son curriculum vitae au comité du service incendie;

Attendu la recommandation du comité;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu que la municipalité gestionnaire du service incendie accepte la nomination de M. Christopher Drouin comme apprenti pompier et ce pour une période probatoire de 6 mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-03  
53**

**07.04 - Soirée reconnaissance - pompier**

Attendu que le Service incendie veut remettre des médailles de 20 ans de service, ainsi que de barrettes de 5, 10 et 15 ans de service aux pompiers du SSI;

Attendu la recommandation du comité du Service incendie de la Haute-Beauce;

- Faire une soirée reconnaissance, dans une formule 5 à 7, le 31 mai 2019 à l'aréna de Courcelles
- Invitation des pompiers et conjointes, des maires, directrices générales et conseillers des municipalités membres du service incendie
- Annuler la pratique du mois de mai afin de réserver les fonds pour la soirée reconnaissance (maximum 1 200\$)

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'autoriser la tenue de la soirée reconnaissance selon les recommandations du comité du service incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2019-03  
54**

**07.05 - Adoption du SCRI an 3**

Attendu que suite à l'adoption du schéma de couverture de risque la municipalité

doit adopter et transmettre au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activité pour l'exercice précédent et les projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

Attendu le dépôt du rapport par le préventionniste du Service de sécurité incendie de la Haute-Beauce joint à la présente résolution;

Attendu que ce rapport couvre les municipalités de La Guadeloupe, St-Évariste-de-Forsyth et St-Hilaire-de-Dorset membres du SSI de la Haute-Beauce dont la municipalité gestionnaire est La Guadeloupe;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'adopter le rapport tel que déposé et d'en transmettre une copie à la MRC Beauce-Sartigan afin de la faire suivre au ministre de la Sécurité publique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### **07.06 - Informations relatives à un incendie - dépôt annuel**

Attendu qu'une municipalité locale doit communiquer au ministre de la Sécurité publique les informations relatives aux incendies survenues sur son territoire selon l'art. 34 de la Loi sur la sécurité incendie;

Attendu que le territoire du service incendie de la Haute-Beauce couvre les municipalités de Courcelles, La Guadeloupe, St-Évariste-de-Forsyth et St-Hilaire-de-Dorset membres du SSI de la Haute-Beauce dont la municipalité gestionnaire est La Guadeloupe;

La direction générale dépose le rapport fourni par le préventionniste détaillant les interventions de l'année 2018. Les rapports d'informations ont été transmis au ministre de la Sécurité publique.

#### **08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**

##### **08.01 - Réunion du comité des travaux publics**

Le comité des travaux publics n'a pas tenu une séance de travail en février 2019.

#### **09 - LOISIRS-TOURISME**

##### **09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture**

La directrice générale dépose le rapport mensuel des activités de février 2019, préparé par la directrice des loisirs.

Bon congé de maternité à notre directrice des loisirs, Mme Karine Garneau. Elle sera en congé à partir du 15 mars.

Mme Émilie Larivière la remplacera pendant cette période.

**2019-03  
55**

##### **09.02 - Embauche technicienne en loisirs - remplacement**

Attendu l'affichage de poste de technicienne en loisirs afin de remplacer Mme Anick Champagne, en congé de maladie;

Attendu les candidatures reçues suite à un deuxième affichage;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu:

- De retenir la candidature de Mme Mélanie Montminy au poste de technicienne en loisirs et culture
  - Conditions d'embauche:
    - Remplacement de congé de maladie, durée indéterminée

- Horaire de 35 heures/semaine réparties du dimanche au samedi sur la base de 5 jours de 7 heures
- Date d'entrée en fonction: 26 février 2019
- Salaire et conditions de travail en fonction de la convention collective des employés municipaux, classe #6 échelon #1

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

### **10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme**

Aucun procès-verbal à déposer

**2019-03  
56**

### **10.02 - Regroupement des Office municipal d'habitation**

Attendu que l'Office municipal d'habitation de la Ville de Beauceville, l'Office municipal d'habitation de Saint-Frédéric-de-Beauce, l'Office municipal d'habitation de Tring-Jonction, l'Office municipal d'habitation de la Municipalité de Saint-Victor, l'Office municipal d'habitation de la Ville de Saint-Georges, l'Office municipal d'habitation de Saint-Benjamin, l'Office municipal d'habitation de la municipalité de Saint-Zacharie, l'Office municipal d'habitation de Saint-Prosper, l'Office municipal d'habitation de Sainte-Aurélie, l'Office municipal d'habitation de Saint-Cyprien (Bellechasse), l'Office municipal d'habitation de la Municipalité de Saint-Côme-de-Linière, l'Office municipal d'habitation de Saint-Théophile, l'Office municipal d'habitation de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, l'Office municipal d'habitation de Saint-Martin, l'Office municipal d'habitation de La Guadeloupe, l'Office municipal d'habitation de Saint-Éphrem et l'Office municipal d'habitation de Saint-Benoit Lâbre ont demandé l'autorisation au ministre responsable de l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec de se regrouper;

Attendu que ces offices ont présenté aux conseils municipaux de la Ville de Beauceville, de Saint-Frédéric-de-Beauce, de Tring-Jonction, de la Municipalité de Saint-Victor, de la Ville de Saint-Georges, de Saint-Benjamin, de Saint-Zacharie, de Saint-Prosper, de Sainte-Aurélie, de Saint-Cyprien (Bellechasse), de Saint-Côme-de-Linière, de Saint-Théophile, de Saint-Gédéon-de-Beauce, de Saint-Martin, de La Guadeloupe, de Saint-Éphrem et de Saint-Benoit Lâbre un projet d'entente de regroupement des dix-sept (17) offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

Attendu que les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

Attendu qu'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu:

Que le conseil de la municipalité de La Guadeloupe recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation de la Ville de Beauceville, l'Office municipal d'habitation de Saint-Frédéric-de-Beauce, l'Office municipal d'habitation de Tring-Jonction, l'Office municipal d'habitation de la Municipalité de Saint-Victor, l'Office municipal d'habitation de la Ville de Saint-Georges, l'Office municipal d'habitation de Saint-Benjamin, l'Office municipal d'habitation de la municipalité de Saint-Zacharie, l'Office municipal d'habitation de Saint-Prosper, l'Office municipal d'habitation de Sainte-Aurélie, l'Office municipal d'habitation de Saint-Cyprien (Bellechasse), l'Office municipal d'habitation de la Municipalité de Saint-Côme-de-Linière, l'Office municipal d'habitation de Saint-Théophile, l'Office municipal d'habitation de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, l'Office municipal d'habitation de Saint-Martin, l'Office municipal d'habitation de La

Guadeloupe, l'Office municipal d'habitation de Saint-Éphrem et l'Office municipal d'habitation de Saint-Benoit Lâbre suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-03  
57**

### **10.03 - Congrès annuel des Villages-relais**

Attendu que le congrès annuel des Villages-relais aura lieu du 29 au 31 mai 2019 à Danville;

Attendu que la municipalité La Guadeloupe souhaite être représentée lors de cette activité;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu à l'unanimité de mandater M. Carl Boilard, maire, afin de représenter la municipalité lors du 9<sup>e</sup> congrès de la Fédération des Village Relais avec frais de déplacement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-03  
58**

### **10.04 - Appui aux démarches de la Fédération des Villages-relais**

Attendu que le Programme Village-relais a été lancé en 2006 et qu'il compte 41 municipalités accréditées à ce jour;

Attendu que le Programme vise deux grands objectifs qui sont de contrer les effets de la fatigue au volant en offrant des lieux d'arrêt sécuritaire et de contribuer au développement local des municipalités accréditées;

Attendu que le Programme s'inscrit parfaitement dans la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 et de son ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

Attendu que l'entente qui lie les municipalités accréditées et le ministère des Transports est composée d'engagements des deux parties et que la mise en œuvre et la réussite de ce Programme ne peuvent se faire sans la participation pleine et entière des Villages-relais avec leurs commerçants et celle du ministre des Transports;

Attendu que les Villages-relais se sont dotés d'une Fédération pour les représenter auprès des différents partenaires gouvernementaux;

Attendu que le Programme Villages-relais génère des économies substantielles au ministère des Transports en termes d'immobilisation et d'exploitation par rapport aux autres éléments formant les parcs routiers;

Attendu la nécessité de promouvoir le Programme Village-relais pour être mieux connu du grand public et ainsi en assurer pleinement son rôle;

Attendu qu'au cours des 10 dernières années, le réseau a bénéficié de seulement 3 grandes campagnes de promotion, soit de 2012 à 2014;

Attendu les différences significatives qui existent entre les municipalités accréditées, tant au niveau de la population (de 270 à 10 000 de population), qu'au niveau des moyens dont elles disposent pour honorer leur engagement de Village-relais et qu'elles doivent respecter une charte qualité en offrant plusieurs services de base l'année durant;

Attendu que toutes les municipalités investissent et réalisent chaque année des travaux d'amélioration des aménagements afin de rendre les lieux publics plus accessibles et sécuritaires;

Attendu que par leur engagement pour la sécurité routière, les Villages-relais seraient en droit de s'attendre à une meilleure reconnaissance passant par le biais de programmes gouvernementaux ayant pour objectif de les assister au maintien de leur rôle qui offre davantage de services qu'un parc routier.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu par la municipalité de La Guadeloupe de demander au député M. Samuel Poulin de la circonscription de Beauce-Sud et au ministre des Transports, monsieur François Bonnardel, de soutenir les Villages-relais et leurs préoccupations préalablement mentionnées qui sont notamment d'obtenir une campagne de promotion d'envergure pour mieux faire connaître les services du réseau et l'obtention d'un soutien du ministère des Transports et des ministères partenaires, Tourisme et Affaires municipales et de l'Habitation pour la réalisation de projets permettant aux Villages-relais de jouer pleinement leur rôle en matière de lieu d'arrêt sécuritaire pour les usagers de la route.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-03  
59**

#### **10.05 - Annulation vente d'un terrain 8e Rue Ouest**

Attendu la résolution no 2018-09-181 acceptant l'offre d'achat pour le terrain situé sur la 8e rue Ouest, indiqué partie de lot 5 667 107 sur le plan joint à la présente;

Attendu qu'il est indiqué à l'offre d'achat que les parties s'engagent à signer un acte de vente devant le notaire de l'acheteur avant le 30 septembre 2018;

Attendu que l'acheteur, M. Jean-Claude Bourdeau, a demandé à la municipalité un délai de 4 semaines via un courriel envoyer le 18 septembre 2018 et qu'il n'a pas donné suite à la municipalité concernant cette transaction depuis cette date;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu d'aviser M. Jean-Claude Bourdeau que la municipalité annule la résolution 2018-09-181 et remet le terrain en vente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

#### **11.01 - Réunion du comité des finances**

La directrice générale dépose:

- L'état des activités financières sommaires
- L'état des activités financières détaillées

**2019-03  
60**

#### **11.02 - Comptes du mois de février 2019 et engagements financiers du mois suivant**

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité plénier qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu que les comptes du mois de février 2019 au montant total de 224 131.80 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes payés	73 019.38	\$
Comptes à payer	87 825.55	\$
Salaires nets versés	40 554.51	\$

Remises	22 732.36
d'employeur	\$
Total	224
	131.80 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de mars 2019 pour un montant total de 98 100.00\$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

**2019-03  
61**

### **11.03 - Dons et commandites**

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé immédiatement.

Demande	Don accordé
Mini Relais pour la vie	200 \$
Moisson Beauce	100 \$
Projet Jeunes-vieux	100 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-03  
62**

### **11.04 - Demande d'ajustement de comptes de taxes - bris**

Attendu le bris d'aqueduc survenu au matricule 7091 94 1917 (490, 14e Avenue) en 2018;

Attendu que le bris était situé sous la dalle de béton et n'était pas visible et que, lorsque l'eau a commencé à entrer dans le bâtiment, le propriétaire a avisé la municipalité;

Attendu que le bris, étant majeur, a provoqué une surconsommation d'eau potable et des produits nécessaires au traitement, soit le chlorure ferrique, le sel à adoucisseur, le permanganate de potassium et le chlore;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu de facturer au matricule 7091 94 1917 (490 14e Ave), pour l'année de taxation 2019:

- les produits utilisés par la surconsommation, selon le pourcentage établi versus la consommation totale de la municipalité :
  - 1 280\$ pour la surconsommation des produits nécessaires au traitement de l'eau potable
- la consommation d'eau au mètre cube (1.52\$/m3) établie selon la moyenne de consommation des dernières années, règlement no 495-2019 - taxation 2019

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **11.05 - Demandes d'ajustement de compte de taxes**

Reporté à une séance ultérieure afin d'en discuter en comité

2019-03  
63

### **11.06 - Abrogation et remplacement résolution 2019-02-34 Vente pour taxes**

Attendu la résolution no 2019-02-34 et le droit de veto du maire selon les paragraphes 3 et 4 de l'article 142 du code municipal;

Attendu que le dossier de vente pour taxes discuté lors de la séance du 11 février 2019 a été réglé le 12 février et que le maire demande la révision du dossier;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu:

- d'abroger la résolution 2019-02-34
- de n'envoyer aucun dossier à la MRC Beauce-Sartigan de vente pour taxes

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **12 - LÉGISLATION**

Aucune législation.

### **12.01 - Avis de motion règlement 497-2019 - Travaux Centre sportif La Guadeloupe**

Avis de motion est donné, par la conseillère au siège # 3, Mme Karen Talbot, que sera adopté, à une séance subséquente, le règlement portant le numéro 497-2019 intitulé "Travaux Centre sportif La Guadeloupe", décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de remplacement du système de réfrigération et la mise aux normes des installations du Centre sportif La Guadeloupe.

### **12.02 - Dépôt du projet de règlement 497-2019 "Travaux Centre sportif La Guadeloupe"**

Attendu qu'avis de motion de l'adoption du règlement 497-2019 Travaux Centre sportif La Guadeloupe a été préalablement donné à cette séance du 11 mars 2019 par la conseillère au siège #3, Mme Karen Talbot;

Il est déposé devant ce conseil, par Mme Karen Talbot, conseillère au siège no 3, le projet de règlement 497-2019, intitulé Travaux Centre sportif La Guadeloupe, autorisant :

- le remplacement de son système de réfrigération fonctionnant au gaz R-22 et la mise aux normes des installations du Centre sportif La Guadeloupe
- un emprunt à long terme de 1 630 000\$ pour couvrir les coûts des travaux et les frais incidents

L'adoption de ce règlement sera à une séance subséquente.

## **13 - DIVERS**

Aucun sujet.

## **14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

2019-03  
64

## **15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à

---

Carl Boilard, maire

---

Christiane Lacroix, directrice générale